

Bulletin d'Information Communale





CONSEILS MUNICIPAUX

COMPTE RENDU CONSEIL DU 30 OCTOBRE 2019

- Adhésion au pôle santé sécurité au travail du Centre de Gestion de la FPT

Chaque collectivité et chaque établissement public local doit disposer d'un service de médecine professionnelle et préventive. Comme cette obligation peut être satisfaite par l'adhésion à un service créé, le conseil municipal décide d'adhérer à compter du **1^{er} janvier 2020** à l'ensemble des prestations offertes par le Pôle santé sécurité au travail mis en place par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale la Nièvre

- Adhésion 2019 au CAUE

Le conseil municipal décide de renouveler son adhésion 2019 au CAUE, (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Nièvre) dont la cotisation s'élève à 0.15€ par habitant.

- DETR 2020

Afin de développer le tourisme, le conseil municipal étudie les projets d'aménagements qui peuvent être réalisés autour du plan d'eau de l'étang du Merle et décide à l'unanimité de réaliser un parcours sportif.

Le coût de l'opération s'élève à 11 468€ H.T, une subvention de 40% de DETR, soit 4 587.20€ sera demandée pour ce projet.

- Décisions modificatives :

Afin d'ajuster les dépenses et les recettes, le conseil municipal prend les décisions modificatives suivantes sur le budget communal:

Article 6574 adhésion au CAUE: +63€

Article 2117 opération 260 forêt 2019: + 165€

- Prise en charge des frais de scolarité d'élèves de Crux la Ville scolarisés à l'école primaire de St Saulge et complément de participation au SIVS

Article 65541: + 4 995€

- Remplacement de la porte d'un local vandalisé et remboursement du sinistre par l'assurance.

Article 7788: + 2 474€

Article 61522: + 2 474€

Article 2135 opération 272 remplacement porte local: + 3 036€

Remboursement d'une concession au cimetière:

Article 678: + 135€

Les dépenses à réaliser seront prises sur l'Article 615221: - 8 394€

- **Indemnité de conseil** : Suite au changement de Trésorier, l'Indemnité de conseil allouée au Comptable du Trésor chargé des fonctions de Receveur des collectivités locales est votée dans les mêmes conditions que précédemment.

- **Reprise concession par la Commune**

Un particulier a demandé la possibilité de recéder sa concession à la Commune, ayant fait le choix de donner son corps à la science. Le conseil municipal a accepté, le montant de la concession sera remboursé.

- **Avenant au bail ZP 74**

Suite à l'achat de la parcelle ZP 74 à Mme GASTON-BELLEGARDE, louée à la communauté de Communes Cœur du Nivernais, il est décidé de faire un avenant au bail pour prendre en compte le changement de propriétaire et également le changement de locataire, suite à la fusion des communautés de communes.



SÉANCE ORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2019

Demande d'acquisition d'une partie du chemin de la Vigne dans le lieu-dit les Maisons du Bois

La Présidente de l'Association Tricastine d'Aide aux Personnes Handicapées a informé de son projet de création d'activités en lien avec des EHPAD et des foyers occupationnels afin d'apporter des distractions aux résidents de ces établissements. Ce projet nécessite des aménagements pour la conformité et l'accès aux personnes en fauteuil.

De ce fait elle sollicite la commune pour acheter une partie du "Chemin de la Vigne", chemin situé aux Maisons du Bois, attenant au bâtiment et au terrain susceptibles de recevoir des personnes fragiles afin de le rendre accessible en toute sécurité en aménageant des places pour ne pas encombrer les rues avec des véhicules et éviter toute gêne aux habitants.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé de ne pas vendre ce chemin, celui-ci étant utilisé par des riverains, ainsi que par des exploitants agricoles, forestiers et piscicoles.

Demande d'acquisition d'une chaume entre les parcelles ZA 84, 85 et 89 à Challuée

Le conseil a décidé de ne pas vendre cette chaume indiquant qu'une purge du réseau d'eau est située sur cet emplacement.

Création d'un poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe

Madame JOLY informe le conseil municipal que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. Elle expose qu'un agent peut prétendre au grade d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe et qu'en conséquence il y a lieu de créer ce poste. Le Conseil Municipal décide la création de ce poste à temps complet à compter du 1er janvier 2020.

Demande DETR 2020 annule et remplace la délibération du 30 octobre 2019

Par délibération du 30 octobre 2019 le conseil municipal avait sollicité une demande de DETR pour un projet de parcours sportif d'un montant de 11 468€ HT.

Il décide d'annuler et de remplacer cette demande par le projet suivant :

Electrification et aménagement de terrains qui bordent l'étang du Merle pour un montant de 128 692.46€ HT dont:

- Parcours sportif: 11 468.00€
- Terrain de jeux: 50 104.40€
- Electrification de la parcelle ZP 74 : 37 022.06€
- Aménagement aire camping- cars : 30 098.00€

Plan de financement:

DETR: 63 059.00€ - 49%

DCE: 25 738.00€ - 20%

Participation SIEEEN: 13 467.00€ - 10.4%

Autofinancement: 26 428.46€ - 20.53%

Ouverture de crédits en dépenses d'investissement sur le budget 2020 pour un montant de 4 450€

Jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif de la Collectivité Territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Il est décidé de recourir à cette faculté dans l'attente du vote du budget primitif 2020

Le conseil municipal décide d'inscrire :

- au compte 2188 un montant de 450€ pour l'achat d'un lave-vaisselle.
- au compte 2117 un montant de 4 000€ pour l'acquisition de plants et la mise en place de chênes sur la parcelle ZC 87

Concert Cordes et Rêves

Le conseil municipal accepte la proposition de l'Orchestre "Cordes et Rêves", ensemble de guitares du Conservatoire de Nevers à la date du 13 juin 2020 pour un concert en l'église de Crux la Ville.

La demande d'autorisation sera faite au préalable pour que le concert puisse se dérouler dans l'église de Crux la Ville. Le montant du cachet de l'orchestre, soit 290€, sera inscrit au budget 2020. La commune fera la déclaration auprès de la SACEM et en réglera les frais.



CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2020

Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement préalablement au vote du Budget 2020

Le conseil municipal décide d'annuler et de remplacer la délibération d'ouverture de crédits prise le 20 décembre 2019 comme suit :

Pour ce qui concerne les dépenses d'investissement, l'exécutif peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (non compris les crédits afférents au remboursement de la dette).

Il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur maximale de 41 623.50€ (soit 25% des crédits ouverts en 2019) dans l'attente du vote du budget primitif 2020, étant entendu que l'autorisation précisera le montant et l'affectation des crédits.

		Crédits ouverts en 2019	1/4 des crédits de 2019	Répartition 2020
Chapitre	21	166 494.00	41 623.50	24 450.00
	22	-	-	-
Chapitre	23	-	-	-
Total				24 450.00

Le conseil municipal décide d'autoriser le Maire à engager, liquider et mandater jusqu'à l'adoption du budget primitif 2020 les dépenses d'investissement dans la limite de 24 450.00€

D'inscrire les crédits correspondants au budget de l'exercice 2020 lors de son adoption.

Acquisition parcelles G 282, G 304, G 666, G 814, G 815, G 843, ZP 73

Le conseil municipal décide d'acquérir les parcelles de terrain qui ont été proposées par Madame Eve LACHAISE pour un montant de 15 000€.

Parcelles concernées: G 282 - T de 94a 15ca, G 304 - BT de 38a 25ca, G 666 - T de 73a 80ca, G 814 - T de 5a 15ca, G 815 - S de 0a30ca, G 843 - BS de 64a75ca, ZP 73 - P de 72a40ca. Le conseil municipal précise que l'acte sera passé à l'étude de Maître BLOIN.

Plantation de chênes sessiles (30/50) sur parcelle communale située entre la Méloise et la Vanne pour un montant de 6 000€.

Travaux de renforcement du talus au pont des Maurrois pour un montant de 3 800€ HT

Evocation de l'opération 1000 cafés faite au niveau national.

Informations relatives à la réorganisation des services de la DGFIP

A compter de 2021 suppression des trésoreries locales, nous disposerons alors de quatre bureaux experts pour la Nièvre: Nevers, Cosne, Clamecy, Château Chinon, de 16 Maisons France Service et 8 maisons de Service au Public.

Dans ces Maisons il sera possible de rencontrer des agents du Trésor Public un jour par semaine.

A compter du 1^{er} juillet 2020 il ne sera plus possible d'effectuer de règlements en espèces au Trésor public. Les règlements en espèces devront se faire à partir d'établissements rattachés à la Française des Jeux (bureaux de tabac).

MEDAILLE de Bronze

Au titre de la promotion du 1^{er} janvier 2020 la médaille de bronze de la Jeunesse des sports et de l'engagement associatif a été attribuée à Monsieur Jean-Claude LE BIHAN (Arrêté préfectoral du 16 décembre 2019).



Dans un courrier adressé à tous les maires de France le 25 février, le premier ministre, Edouard Philippe précise que chaque département dispose d'un établissement ayant les capacités de diagnostic, de test et de prise en charge nécessaires à l'accueil des patients atteints par le coronavirus. Le gouvernement procède aussi à l'acquisition de plusieurs millions de masques de protection. Toutes les informations restent diffusées en temps réel aux professionnels de santé, au grand public et aux voyageurs via aéroports.

N° vert national: 0800 130 000 pour des informations générales

Informations disponibles sur les sites:

<https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies-infectieuses/coronavirus>

et <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>



ÉLECTIONS MUNICIPALES

Elles se dérouleront les 15 mars 2020 pour le 1^{er} tour et le 22 mars 2020 pour le 2^{ème} tour.

ETAT CIVIL

Mariage de M. Jean BASTIN et Mme Fatima DJOUADI le 30 novembre 2019



Tous nos vœux de bonheur



PAROISSE

"Nous tenons à remercier toutes les municipalités qui font effort - et parfois de grands efforts - pour entretenir nos églises, cette part de notre patrimoine. Elles sont riches de sens pour nos communes. Et au-delà de nos paroissiens, bien des touristes savent s'arrêter ici ou là pour admirer le beau travail de nos anciens.

En espérant vous rencontrer lors de la "fête patronale" de votre commune ou à une autre occasion, nous vous renouvelons nos meilleurs vœux pour cette année 2020 et vous assurons de notre chaleureux et respectueux sentiment." Père Philippe Vivier, curé, Père Guy Lucien Fuomboulou, vicaire, Monsieur Michel Siramy, diacre, et les membres de l'EAP.



Dans le cadre des Fêtes patronales 2020 une messe sera célébrée à l'église Saints Nazaire et Celse de Crux la Ville le samedi 18 juillet à 18h30.

INFORMATIONS PRATIQUES.....

RECENSEMENT DE LA POPULATION



Populations légales au 1^{er} janvier 2017 en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2020.

Commune de Crux la Ville	population municipale:	405
	population comptée à part:	9
	population totale:	414

La population municipale comprend les personnes ayant une résidence habituelle dans la commune (logement, établissement pénitentiaire, sans-abri recensés, habitation mobile recensée). La population comptée à part comprend des personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont gardé une résidence sur notre commune).

SITE INTERNET DE CRUX LA VILLE

Durant l'année 2019, plus de 4500 internautes se sont connectés à notre site internet: 2700 étaient originaires de la France, le reste venant des pays européens, les Pays-Bas, l'Angleterre et la Belgique et 230 d'Amérique du Nord.

Les moyens utilisés pour consulter le site sont les ordinateurs à 83%, les téléphones à 12% et les tablettes à 5%. Une nouvelle version du site est en préparation et sera mise en ligne dans les prochaines semaines.



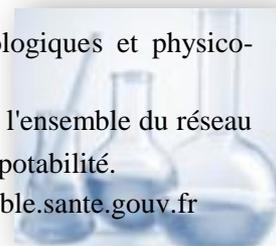
ANALYSE DE L'EAU

Prélèvement à la mairie de Crux le 12 février 2020.

Eau conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres bactériologiques et physico-chimiques mesurés. pH 7,6 signale une dureté élevée; T° 9°C. Chlore total 0,04 mg/l.

La teneur en chlore est insuffisante pour garantir une désinfection efficace de l'eau distribuée sur l'ensemble du réseau (recommandation: 0,1mg/l au moins)... Les autres paramètres mesurés répondent aux normes de potabilité.

Résultats détaillés et rapport annuel consultables auprès du distributeur d'eau et sur www.eaupotable.sante.gouv.fr



MÉTÉO

BILAN CLIMATIQUE 2019: SOLEIL GÉNÉREUX ET DOUCEUR TOUT AU LONG DE L'ANNÉE.

L'année a été marquée par 2 canicules exceptionnelles en juin et juillet, une sécheresse des sols intense et persistante jusqu'en septembre, plusieurs épisodes méditerranéens violents, et une fin d'année agitée avec perturbations, tempêtes et coups de vent.



La pluie a été déficitaire jusqu'à fin septembre et, avec à un été très chaud, ceci a provoqué un assèchement des sols du Grand Est au Massif Central. Dans la Nièvre, c'est le 3^{ème} été le plus sec avec un déficit en pluie de 60/70% par rapport à la norme. Mais les nappes phréatiques se rechargent en ce début d'année...

Au dernier trimestre des pluies très abondantes ont concerné le sud du pays, avec de violents épisodes méditerranéens générant des crues et des inondations dévastatrices.

Les températures sont restées en moyenne plus élevées que la normale sauf en janvier et en mai. Lors deux épisodes de canicule du 25 au 30 juin puis du 21 au 26 juillet, de nombreux records absolus de chaleur ont été battus sur l'ensemble du pays; on a relevé 42°C à Varzy le 25 juillet.

Ainsi, **l'été 2019 s'est classé au 3ème rang des plus chauds derrière 2003 et 2018.** Et la température moyenne annuelle de 13.7 °C a dépassé la normale de 1.1 °C.

L'ensoleillement annuel a été excédentaire de plus de 10 % sur une grande partie de la moitié nord ainsi que sur le Massif Central. À Nevers l'ensoleillement de 834 heures est bien supérieur à la moyenne des 20 dernières années (686 heures).

A noter: au 20^e siècle, la température moyenne du globe a augmenté d'environ 0,6 °C et celle de la France métropolitaine de plus de 1 °C. (Source Météo France).

INFORMATIONS PRATIQUES.....

JOINDRE LA MAIRIE



ouverture au public: mardi, jeudi, samedi de 9H à 12H

TEL 03 86 58 35 65

MAIL mairie.cruxlaville@wanadoo.fr

SITE INTERNET de Crux la Ville <http://crux-la-ville.fr>

BIBLIOTHEQUE: La bibliothèque de Crux-La-Ville est ouverte au public le mercredi après-midi de 14h à 16h un autre jour étant réservé à l'accueil des élèves.



Vous y trouverez un choix important de romans, documentaires, etc.

Si vous êtes intéressés par d'autres livres, nous pourrions vous les proposer par l'intermédiaire de la Bibliothèque de la Nièvre qui met à notre disposition de nombreux documents.

AGENCE POSTALE

Ouverte mardi, mercredi, vendredi et samedi matin

de 9h à midi; jeudi de 14h à 17h

fermeture du 16 au 28 mars 2020.



Pour le service « **Dépôt de pain** » vous pouvez appeler Sylvie au 03 86 58 31 10

ASSISTANTE SOCIALE

Madame Charlotte MINIER - Assistante sociale du secteur de St Saulge assure ses permanences les mardis, mercredis et vendredis de 9h00 à 11h15, 6, rue Jean Moulin à Saint-Saulge.

Il faut contacter son secrétariat du lundi au vendredi au 03 86 93 46 45 pour prendre rendez-vous ou pour toute autre demande (visite à domicile, ou demande de renseignements).

OFFICE DE TOURISME Amognes Cœur du nivernais

2, Rue du Commerce 58330 - SAINT-SAULGE 03.86.58.25.74

Courriel: ot.saintsaulge@gmail.com

Site internet: <http://www.tourisme-saint-saulge.info>

présent sur Facebook

Réouverture le 1^{er} avril 2020



1, Place de la République Saint-Saulge

☎: 03.86.58.21.10 ☎ 09.72.42.41.16 📧: contact@escn58.info

<http://www.escn58.info> ou facebook Escn St Saulge



La Maison de Services Au Public portée par l'ESCN change de nom et devient **FRANCE SERVICES**. Labellisée depuis le 1^{er} janvier 2020, sa raison d'être reste la même: **fournir aux usagers un lieu unique pour les accompagner dans leurs formalités administratives** au quotidien. A l'intérieur de cette maison FRANCE SERVICES un accès internet, une photocopieuse, un scanner et surtout des personnels spécialement formés pour vous guider dans vos démarches auprès de la Caisse d'Allocations Familiales, des ministères de l'Intérieur, de la Justice, du Travail, des Finances Publiques, de l'Assurance Retraite, la Caisse Nationale d'Assurance Maladie, la Mutualité Sociale Agricole, de Pôle emploi....sans se substituer pour autant aux services concernés qui restent décisionnaires des réponses apportées.

Horaires d'ouverture : **du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30**. Et sur rendez-vous auprès de Cathy LARUE (à privilégier pour vous éviter d'attendre) au **03 86 58 21 10** les mardis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, les jeudis de 8h30 à 12h00, les vendredis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

INFORMATIONS PRATIQUES.....

TAXIS A CRUX LA VILLE

Sur la commune de CRUX-LA-VILLE 2 taxis sont en activité.

Les deux taxis qui exercent à Crux-la-Ville sont conventionnés et de ce fait tout a fait habilités à vous transporter pour vos rendez-vous médicaux, à la condition que vous répondiez aux critères établis par la caisse d'assurance maladie.

Philippe BOUTMY – GARNIER Tél 06 83 61 09 39 ; courriel: taxi.phil58@orange.fr

Christine MASSART Tél: 06 38 63 29 93.

ORDURES MÉNAGÈRES

Depuis le 6 janvier les circuits de collecte de ramassage des déchets ménagers ont été modifiés impactant ainsi sur les horaires de passage des camions-bennes. Certains habitants sortent leurs déchets après que les camions soient passés.

Il est important que les poubelles soient déposées bien en vue, la veille au soir de la collecte et rentrées par la suite.

Les horaires de passage des camions-bennes sont susceptibles de varier (pannes, intempéries, nombre plus ou moins important de poubelles, variations saisonnières...).

N'hésitez pas à contacter **Cécile NABOT**, animatrice de prévention et de tri des déchets CC Amognes Cœur du Nivernais: Portable 06 70 95 10 02.

CCACN



(Communauté de Communes Amognes Cœur du Nivernais

site internet : www.cc-amognescoeurdunivernais.fr

facebook: www.facebook.com/com.des.amognes



Un bulletin intercommunal trimestriel est distribué dans toutes les boîtes aux lettres sur le territoire.

Nous sommes joignables par **téléphone au 03.86.58.46.22** les matins du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00;

sur place au 1 Place de la République à St Benin d'Azy, à la mairie, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h et de 14h à 17h. Par **mail sur contact@ccacn.fr**

CROIX ROUGE FRANÇAISE

Unité locale Nivernais Morvan

4, Place du champ de foire Tél. 09 67 01 02 12



Comme nous vous en avons informé dans un précédent bulletin, nous avons été amenés à réaliser des travaux dans la seconde partie de notre local. Ceux-ci sont maintenant achevés et nous permettent de vous recevoir dans d'excellentes conditions.

La nouvelle unité locale couvrant Saint Saulge à Château-Chinon et Corbigny, Tannay, Lormes vient d'être baptisée Unité Locale Nivernais Morvan.

Depuis le début de cette année, l'activité de l'unité locale est très importante et les visites également très nombreuses. Nous tenons à vous remercier toutes et tous de votre soutien.

Cette année encore l'unité locale Nivernais Morvan de la Croix Rouge a offert un après midi musical aux pensionnaires de l'Ehpad de Saint Saulge. L'après midi s'est achevée avec le partage de la traditionnelle galette des rois. Les pensionnaires étaient une nouvelle fois heureux de ce moment de détente.



Les activités sur l'année 2020 restent les mêmes qu'en 2019 à savoir:

Le concours de belote qui aura lieu le dimanche 29 mars à partir de 13h30 salle des fêtes de Saint Saulge, les rifles en septembre et le traditionnel repas d'automne. Pour ces deux dernières manifestations, les dates vous seront communiquées prochainement.

N'hésitez pas à nous rendre visite, nous serons très heureux de vous accueillir aux jours et heures habituels. Le stationnement est aisé et l'accès également pour toutes les personnes.

INFORMATIONS PRATIQUES.....

VOUS AVEZ BESOIN D'UN COUP DE MAIN?

L'Association des Aides à Domicile de Saint-Saulge peut vous aider!

Quel que soit votre âge et votre situation matérielle, les aides à domicile peuvent vous faciliter la vie. Elles assurent des heures de ménage, vous accompagnent dans vos courses, vous soulagent de toute sorte de tâches quotidiennes...

Grâce à ses 14 employées, près de 80 personnes âgées de la région de Saint-Saulge sont en mesure de rester chez elles, assurées d'avoir quelqu'un qui passe, tous les jours, toute l'année, plusieurs fois par jour si nécessaire et à moindre frais: **50% des sommes payées à l'association sont déductibles des impôts pour ceux qui paient, et directement remboursables pour ceux qui ne paient pas.** Comme cet avantage est valable pour tous sans condition de ressources, ne vous en privez pas!

Que vous cherchiez une aide régulière ou ponctuelle, dans tout le secteur correspondant à l'ancien canton de Saint-Saulge, l'Association aura une solution à vous proposer.

Appelez le numéro: 03.86.60.88.40 pour tout renseignement, vous serez reçus par Mme Laurence Boula, notre dévouée secrétaire.

L'Association ne pourrait pas exister sans la contribution des communes qui savent à quel point elle est précieuse pour leur territoire. Qu'elles en soient remerciées, ainsi que la mairie de Saint-Saulge qui leur fournit gracieusement son local, le Crédit Agricole pour sa bienveillance dans le suivi financier et l'union départementale 58 des Associations d'aide à domicile (UNA 58). Bernadette LARIVÉ, Présidente, et le conseil d'administration.

LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE remplace depuis le 1^{er} novembre 2019 la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C) et l'Aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS).

C'est au printemps 2020 que ce nouveau libellé remplacera l'ancien.

En attendant, **les demandes de Complémentaire santé solidaire peuvent toujours se faire en ligne depuis le compte ameli dans la rubrique « Mes démarches /Faire une demande de CMUC »** et depuis l'application mobile uniquement pour les bénéficiaires du RSA.

Pour évaluer vos droits à la CSS: simulateur en ligne sur ameli.fr



S.O.S Litiges 58

"Ne restez jamais seul devant un litige. Notre mission, bénévole, c'est de défendre vos intérêts"

Votre litige concerne un conflit avec un professionnel ou un particulier : assurances, banques, mutuelles, fournisseurs d'énergie, de téléphonie ou d'internet, entreprises, artisans, professions libérales, arnaques, démarchage abusif, logement, succession, tous achats. Nous vous aidons jusqu'à résolution complète du litige.

L'association peut aussi vous aider dans l'amélioration de votre pouvoir d'achat et vous éclairer sur des économies financières possibles, vous accompagner dans le choix de vos achats importants. Tout ceci est compris dans la cotisation annuelle de 28 euros.

Tél.03 86 38 22 03

Mail: soslitiges58@gmail.com

Site: <http://sos-litiges-58.e-monsite.com>

DIAGNOSTIC PAR HÉLICOPTÈRE DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

Du 2 au 31 mars 2020 la société Jet Systems effectue, avec un Bell 206, des survols de notre territoire qui établiront pour Enedis un diagnostic des lignes électriques. Le résultat de l'inspection permettra aux équipes d'Enedis de prévoir les réparations nécessaires (poteaux endommagés, isolateurs cassés, lignes avec brins coupés...végétation à élaguer).



INFORMATIONS PRATIQUES.....

DEVENEZ BÉNÉVOLE

Si vous souhaitez accompagner des personnes dans leur projet de réapprendre à lire, écrire, calculer, contactez F.O.L.58 – ASCALI au 03 86 71 97 52.

Accompagner les Savoirs, Consolider l'Autonomie Linguistique FOL 58,
7/11 rue Commandant Rivière 58 000 Nevers
ascali@fol58.org



UN «FORUM DES MÉTIERS EN UNIFORME » AURA LIEU LE MERCREDI 1er AVRIL 2020 de 9H00 À 18H00

au Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) de Nevers, situé au 9 square de la résistance.

Tél : 03.86.59.95.90

Seront présents: Armée de Terre, Armée de l'Air, Marine Nationale, Police Nationale, Gendarmerie Nationale, Pompiers de Nevers, EPIDE d'Etang sur Arroux, la Légion Etrangère de Lyon, le Service Pénitencier, l'ONF, l'Agence Française de Biodiversité, la Police Municipale.



CALAMITÉS AGRICOLES SÉCHERESSE SUR PRAIRIE à Crux la Ville

La Direction Des Territoires enverra un courrier aux éleveurs nivernais avec les consignes de déclaration. A compter de l'affichage en mairie de l'arrêté, les exploitants ont 30 jours pour télécharger un dossier de demande d'indemnisation sur le site:

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

Infos également disponibles sur le site de la préfecture: www.nievre.fr, rubrique politiques publiques, agriculture, calamité agricole.

CELLULE D'ACCOMPAGNEMENT DES AGRICULTEURS EN DIFFICULTÉ

Pour prévenir et traiter tous types de difficultés, vous pouvez joindre la cellule d'accompagnement au 03 86 71 52 39

ddt58-sea-cellule-accompagnement@nievre.gouv.fr



LE BASSIN VERSANT DES NIÈVRES s'engage depuis sa création en 2016 dans une démarche d'amélioration de la qualité de l'eau de la rivière Nièvre. Les travaux que nous réalisons sont variés et vont de la restauration de cours d'eau (entretien de la ripisylve*, restauration du cours d'eau, pose de clôture, d'abreuvoirs et de passages à gué) à la reconnexion des cours d'eau et des annexes hydrauliques. Nous finançons également des projets pédagogiques dans les écoles (200 enfants concernés par ce dispositif par ans) et organisons chaque année l'événement "Les pieds dans l'eau" afin de faire découvrir notre travail et cette rivière Nièvre qui a donné son nom au département.

Aujourd'hui, le Contrat Territorial arrive à son terme. il faut donc dès à présent faire le bilan de ce qui a été réalisé et travailler sur ce qu'il nous reste à faire pour protéger nos cours d'eau. Pour ce faire, le Bassin Versant des Nièvres organisera au mois de mars deux réunions publiques afin de parler du contrat et de son avenir. Au programme, un documentaire sur les inventaires piscicoles que nous avons réalisés cette année, une exposition sur l'intérêt des milieux humides et un échange sur le contrat territorial, son rôle et son avenir.

Réunions le **5 mars à 18h30 dans la salle de projection de la mairie de Prémercy**
le **12 mars à 18h30 dans la salle Jeanne Garnier à Montigny aux Amognes.**

Matthias Boureau, animateur du Contrat Territorial des Nièvres tél 06 77 47 25 42
Tél site Prémercy 03 86 37 23 23.



*Ripisylve: zone boisée sur les rives d'un cours d'eau, d'une rivière, d'un lac.

INFORMATIONS PRATIQUES.....

CINÉMA À CRUX LA VILLE: DES CHIFFRES.

Pour l'année 2019, 10 séances ont attiré 406 spectateurs, soit une moyenne de 21 spectateurs par séance.

Le record est détenu par «Qu'est-ce qu'on a encore fait au Bon Dieu» avec 55 spectateurs.

Une séance spéciale de Ciné-Concert a eu lieu le 16 avril: plus de 40 spectateurs ont pu apprécier le film muet de 1926 de Buster Keaton, "LE MECANO de la GENERAL", sur une musique composée et jouée au piano par Camille Geoffroy: merci à Evelyne, Gilles et Camille de nous avoir proposé ce spectacle et à Francis d'avoir prêté le piano.

Le 22 novembre 31 personnes sont venues accueillir Jean-Pierre Thorn, le réalisateur du film L'ACRE PARFUM DES IMMORTELLLES: le débat a permis de faire resurgir de nombreux souvenirs.

Une fois la salle rangée avec l'aide de tous, la soirée peut se prolonger en un moment de convivialité. Bonnes séances à tous !!!

CINÉMA MENSUEL A CRUX: PROCHAINES SÉANCES

Sceni qua non



27 mars : 18h "**L'esprit de famille**" comédie de Eric Besnard avec François Berléand et Josiane Balasko, Guillaume de Tonquédec.
Comédie douce-amère sur le dysfonctionnement d'une famille en deuil.



20h: **Festival du Court-métrage**

"**Avant que de tout perdre**" de Xavier Legrand ", **Les petites mains**" de Rémi Allier
"**Les dimanches de Jean Désert**" de Mikaël Gaudin, "**Panthéon Discount**" de Stephan Castang

24 avril: 18h "**En avant**" animation de Dan Scanlon
Dans la banlieue d'un univers imaginaire, deux frères elfes se lancent dans une quête extraordinaire pour découvrir s'il reste encore un peu de magie dans le monde.



20h "**La bonne épouse**" comédie de Martin Provost avec Juliette Binoche, Yolande Moreau, Noémie Lvovsky. *Et si la bonne épouse devenait une femme libre ?*

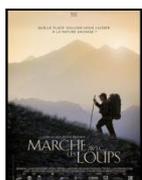


29 mai: 18h "**La Daronne**" comédie policière de Jean-Paul Salomé avec Isabelle Huppert, Hippolyte Girardot, Farida Ouchani. *Une interprète judiciaire se retrouve à la tête d'un immense trafic...*



20h "**Divorce Club**" comédie de Mickaël Youn avec Arnaud Ducret, François-Xavier Demaison, Caroline Anglade.
2 amis créent un club réservé aux hommes divorcés.

26 juin: 18h "**Effacer l'historique**" comédie de Gustave Kervern et Benoît Delépine avec Blanche Gardin, Benoît Poelvoorde, Corinne Masiero
3 voisins décident de partir en guerre contre les géants d'internet.



20h "**Marche avec les loups**" documentaire de Jean-Michel Bertrand.
*2 ans "d'enquête" pour tenter de comprendre le fonctionnement complexe et erratique de jeunes loups.
Une éthologue animera un débat autour de la relation Homme/nature.*

5€ plein tarif, 3€ tarif réduit: - de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi et adhérents. Carte d'adhérent 10€

Votre Rendez-vous avec l'École

Un premier trimestre riche en projets !

Lors du premier trimestre, les vingt-et-un élèves de l'école de Crux-la-Ville ont commencé à travailler sur l'environnement. Ils ont notamment rencontré un guide naturaliste, Christophe Page, avec qui ils ont redécouvert les alentours du village. D'autres interventions sont d'ores-et-déjà prévues au printemps.



Votre Rendez-vous avec l'École

La fête de Noël s'est déroulée à Bazolles le vendredi 20 décembre 2019. Après divers ateliers (bricolage, cuisine), les enfants ont assisté à un spectacle de la compagnie Tyrnanog. La journée s'est achevée avec la visite du Père Noël autour d'un grand goûter.

Les écoles remercient les familles qui se sont déplacées et qui ont permis la réalisation des ateliers.



Dates à noter :

- Les écoles se sont regroupées à Crux-la-Ville pour fêter **Carnaval le mardi 18 février 2020**.
- La **kermesse des écoles** aura lieu à Bazolles le **vendredi 19 juin 2020**.

Remerciements

L'école de Crux-la-Ville remercie la municipalité pour le changement des portails.

Crux dans l'histoire



TEXTE-DISOURS DE PRÉSENTATION DU MÉMORIAL DE L'ÉGLISE DE CRUX LORS DE SA BÉNÉDICTION le 11 NOVEMBRE 2019

Pourquoi avons-nous à Crux-la-Ville ce mémorial, de si grande taille, en l'honneur des soldats de la paroisse tombés pendant la guerre de 1914-1918 ?

Dès la fin du premier conflit mondial, l'Église de France s'est vite mobilisée dans le mouvement de reconnaissance nationale. Le 29 mars 1919 l'Evêque de Nevers, Mgr Pierre Chatelus, demande, dans une lettre ordonnance adressée à tous les curés du diocèse, que « dans chaque église soit apposé un tableau ou plaque de marbre comportant la liste des soldats de la paroisse morts pour la France et qu'un service solennel soit célébré pour ces soldats chaque année en novembre ».

La plupart des églises de la Nièvre possèdent un mémorial en l'honneur des morts de la Guerre de 14-18. Financés souvent par souscription, ils furent généralement inaugurés bien avant les monuments civils car plus faciles à réaliser qu'un monument sur une place. D'où parfois un nombre inférieur de noms de victimes inscrits dans les églises car la liste des soldats tombés pour la France n'était pas encore tout à fait complète, certaines victimes ayant été reconnues plus tardivement (notamment les décédés de suite de blessures).

Très souvent, ce qu'on observe dans les églises est une simple plaque en marbre ou autre matériau. Parfois celle-ci est ornementée d'une croix, d'une palme, d'un drapeau tricolore; quelques fois un Ange sculpté sur le côté recouvre la liste des morts de son aile ou d'une palme qu'il tient. On trouve aussi toute une série de plaques enchâssées dans un décor de stucs ornés de personnages sculptés et souvent colorés avec: un « poilu », un gaulois, un prêtre donnant l'absolution à un soldat tombé, un coq patriotique... Un exemple remarquable de ce type de mémorial se trouve dans l'église de Châtillon en Bazois.

Mais peu d'églises nivernaises renferment une œuvre artistique du niveau de celle de Crux-la-Ville. Il n'en subsiste que quatre autres de ce type: à Saint Saulge, à Sainte Marie, à Moussy et à Garchy. Deux autres semblables se trouvaient autrefois dans les églises de Saint Franchy et Montapas.

Pour toutes ces paroisses le même artiste a travaillé: il s'agit de l'Abbé Paul RENARD. Né à Rambervillers dans les Vosges le 28 février 1877, il fut ordonné prêtre le 29 mai 1902. Venu dans la Nièvre à la demande de l'Evêque de Nevers, il fut d'abord vicaire à Guéigny puis Prémery avant de devenir successivement curé de Héry et Nuars, mais surtout curé de Saint Franchy sur une très longue période de mars 1914 à sa mort le 9 août 1963.

Cet homme décrit comme grand et costaud, toujours en soutane, débitait lui-même le bois qu'on lui livrait pour les ossatures des panneaux qu'il peignait ensuite. Des paroissiens qui l'ont connu témoignaient, encore récemment, qu'il passait quasiment toutes ses journées dans la seule pièce éclairée de son presbytère, côté sud, à sculpter et peindre. Sa sœur faisait fonction de gouvernante pour assurer le quotidien. L'Abbé Renard est dépeint comme une personne plutôt taciturne, mais aussi tolérante et empathique, et, surtout... discrète.

Crux dans l'histoire

Alors que les autres objets commémoratifs de la guerre 1914-1918 dans les églises ont fait l'objet d'une souscription auprès des paroissiens, dont on trouve parfois trace dans les registres de fabrique, les œuvres de l'Abbé Renard ne sont pas notifiées dans les archives paroissiales et diocésaines. Le curé Renard sculptant et peignant par passion, on peut alors supposer que, quand ses collègues des environs ont vu le grand panneau qu'il avait réalisé pour son église de Saint Franchy, ils ont « passé commande » sans qu'il n'y ait eu aucun écrit à ce sujet.

Tous ces impressionnants mémoriaux ont été réalisés au début des années 1920 et ont été signés « Paul Renard ». On sait aussi que l'Abbé n'a cessé ensuite de peindre et sculpter. On peut voir encore dans l'église de Saint Franchy la sculpture d'un agneau pascal en bois et un écusson en bois sur lequel est peint Saint Franchy. Son presbytère était rempli de ses œuvres d'ébénisterie et de peinture. Certaines ont subsisté, se trouvant de nos jours chez des particuliers.

A la fin de sa vie, ses rhumatismes et ses infirmités lui rendaient très difficiles les déplacements entre son presbytère et l'église, mais il a accompli son sacerdoce jusqu'à ses dernières forces. Il est décédé à l'hôpital de Nevers le 9 août 1963 et est inhumé à Saint Franchy

Les mémoriaux de « 14-18 » signés P. Renard ont en commun d'être de taille impressionnante: 4,90 mètres sur 2,83 pour celui de Crux, et celui de St Saulge est un gigantesque tryptique. Les thèmes traités reviennent régulièrement dans les œuvres peintes pour Crux, Saint-Saulge, Sainte-Marie et Garchy: des enfants de chœur parmi les croix et les buis, un clocher familial, un homme tête nue et barbe blanche se recueillant dans un cimetière de champ de bataille...

En revanche les panneaux de Moussy ont été réalisés essentiellement en bois sous forme d'une monumentale croix à l'allure d'étoile dont les bras portent le nom d'une bataille entre 1914 et 1918 comme « Champagne-Artois », « Verdun », « Flandre-Meuse » etc... Dans l'église de Montapas le dispositif du mémorial était à peu près le même.

Dans le cadre des manifestations du centenaire de la « Grande Guerre », quatre de ces mémoriaux ont reçu la reconnaissance du Ministère de la Culture, dont celui de Crux-la-Ville, inscrit comme Monument Historique par arrêté du 3 septembre 2018.

Tel qu'il apparaît aujourd'hui, il a retrouvé une nouvelle jeunesse, après sa restauration en 2019, dans l'atelier Coreopsis près de Narcy, par Nathalie Guillaumot-Sadot pour la peinture, et son mari Laurent Sadot pour la partie ébénisterie et dorure.

La municipalité de Crux s'est fortement mobilisée pour cette renaissance: la souscription auprès de la Fondation du Patrimoine a recueilli plus de 13 000 euros de la part des habitants de la commune et des environs, grâce à la ténacité d'un élu, et la somme recueillie montre l'intérêt de la population pour ce patrimoine spécifique.

Il est nécessaire de rappeler que, si ce monument protégé se trouve dans un bâtiment communal, il est propriété du Diocèse comme toute œuvre entrant dans une église depuis la loi du 9 décembre 1905.

Le Père Renard œuvrait certes pour le plaisir créatif et artistique, mais bien-sûr pour la glorification des âmes des soldats tombés au champ d'honneur. On remarque sur un coin de la toile peinte une citation qui révèle le talent poétique de l'abbé. Il en est de même à Sainte Marie et à Garchy où le thème de la citation se réfère à la Toussaint. A Crux c'est celui des Rameaux, avec les buis, et le prêtre nous dit ceci:

*« Quand vous verrez là-haut sur la croix couronnée
Reverdier les rameaux qu'on bénit chaque année
Priez pour ces héros dont les lointains tombeaux
Restent sans fleurs, sans buis, au matin des Rameaux »*

Michel GEOFFROY

ON PARLE DES CRUXOIS

ÇA BOUGE À CRUX ...

"Nous étions quelques uns, quelques unes, depuis quelque temps, à nous sentir un peu isolés dans notre commune, avec une forte envie de rencontrer de nouvelles personnes, de trouver un lieu, des moments, pour créer du lien, faire des choses ensemble, et retrouver le goût de la chose commune, de manière très locale.

Sophie, Pascale (*) et moi même avons donc décidé de demander au maire un rendez-vous pour lui faire part de notre désir. A l'issue de cette rencontre fort chaleureuse, nous avons pu réserver la salle communale pour la première rencontre de notre aventure.

Après avoir fait sonner un peu le tamtam, nous nous sommes retrouvées à 12 personnes, 12 femmes, un vendredi en fin d'après midi autour de quelques douceurs et boissons réconfortantes. (Loin de nous l'idée de réserver ces rencontres exclusivement aux femmes de Crux, mais il nous a semblé que cela faciliterait les choses dans un premier temps, car il n'est pas simple de faire se rencontrer des personnes qui ne se connaissent pas ou peu avec une idée mais pas encore d'objectifs concrets). Ce groupe représentait bien la population de Crux: des personnes " d'ici ", des personnes qui sont nées ici, parties mais revenues, des " reviens-y " et des " pas d'ici ".

Un constat commun: on ne se connaît pas, on ne sait pas où se rencontrer, (même si il existe quelques activités comme la rando, la gym ...); donc un fort désir de partage et de lien social.

Une piste possible (**) a retenu l'attention des participantes: la création d'un café multi-services au bourg, dans le cadre de l'opération nationale « 1000 cafés »; idéal comme lieu de rencontre, de partage, de services au cœur de notre village...à suivre.

La deuxième réunion qui aura lieu fin février permettra à chacun(e) de définir plus précisément ses attentes et d'exposer ses idées pour un mieux vivre ensemble." Françoise Colin

(*) *Sophie Charvet, Pascale Ibach.*

(**) *Lors de la visite du Sénateur sur notre commune, M Patrice Joly a constaté le manque de commerce et évoqué la question du lien social (lieux de rencontres) qui sur nos territoires émerge progressivement depuis plusieurs années et pour laquelle il est apparu évident de tenter d'y apporter des réponses. Il a donc proposé à l'équipe municipale d'organiser une rencontre avec le groupe SOS qui porte le projet «1000 cafés». Cette rencontre aura lieu prochainement.*

UN CAFE MULTI-SERVICES : Un projet porté par les habitants.

Pour lutter contre la disparition des petits commerces dans les villages et favoriser leurs retours, le Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales accompagne l'opération «1000 cafés» portée par le groupe SOS. Cette opération souhaite contribuer à revitaliser les communes rurales en ouvrant ou en reprenant 1000 cafés dans 1000 communes de moins de 3500 habitant.e.s qui n'ont plus de café ou risquent de le perdre. *60 % des communes rurales ne disposent plus d'aucun commerce, 8 habitants sur 10 des communes souhaitent qu'un café s'installe dans leur commune.*



Le principe est de faire du café un espace de convivialité multi-services qui proposera un café et une gamme de services de proximité qui n'existent plus dans la commune. De créer un projet au plus près de chaque territoire : **faire participer les habitant.e.s, écouter leurs besoins et envies: impliquer les habitants c'est s'assurer que le café vivra pleinement demain, que les habitants le feront leur.**

Qu'est ce qu'un café multi-services ?

C'est d'abord un projet à imaginer et à construire, un projet lié à un territoire et à ses habitants.

C'est un lieu au cœur du village, unique puisque particulier à chaque village,

C'est un lieu de rencontre, de partage, de vie, qui offre des services de proximité qui n'existent plus dans la commune: dépôt de pain mettant en valeur les artisans boulangers locaux, produits frais, épicerie (circuits courts), relais colis, point presse, point d'accès numérique,

Un débit de boissons qui prend en compte la démarche de réduction des risques liés à l'alcool, une restauration légère,

ON PARLE DES CRUXOIS

Une programmation culturelle et artistique. L'organisation de rencontres, d'échanges, de lectures ...
Un espace de rencontres et d'activités pour le tissu associatif et entrepreneurial local,
Un point d'informations relais sur les offres touristiques du territoire,
Le développement de solutions de mobilité ou autres selon les besoins de la commune et de ses habitant.e.s.

Qui peut participer au projet ?

Une équipe municipale en proposant un lieu de création d'un café dans sa commune, et/ou des particuliers (ex: les habitants de Crux la Ville).

Qu'en diriez-vous? Nous allons venir à votre rencontre pour échanger avec vous sur ce projet, collecter vos avis, entendre vos propositions.

A bientôt. Six des nombreux supporters au projet d'un Café à Crux la Ville: Sophie, Daniel, Françoise, Pascale, Dominique, Janine ...

Association " La Prairie Libre" Crux la Ville

n°enregistrement préfecture W583002525, date de création 3 juin 2015

Objet : **Opposition aux développements des parcs éoliens Nivernais**

Président Willy Porschmann, administrateur de l'Association de défense de l'environnement Bourgogne France Comté (100 associations) et adhérent à la Fédération de l'environnement durable (1500 associations). Vous pouvez le contacter si intéressé.



TAÏ-CHI-CHUAN et QI-GONG

Le 25 janvier 2020, nous sommes entrés dans l'année du Rat. En Occident, le rat a une connotation négative et inspire le rejet. En Asie, l'indéniable intelligence du rat en fait un animal très respecté, et même vénéré dans certaines régions de Chine.



On peut résumer les natifs du signe Rat ainsi: très intelligents, honnêtes et loyaux. Observateurs, jamais pris au dépourvu, leur instinct les trompe rarement. Très ambitieux, les natifs du Rat aiment l'argent et le pouvoir !

Si vous souhaitez en savoir plus ou connaître votre signe dans l'astrologie chinoise et son incidence sur votre vie, je vous invite à participer aux **mini stages de Tai-Chi-Chuan et Qi-Gong du 22 avril à 15h**

et au stage d'été les 5 et 6 août 2020 à 10h, journée entière.

Evelyne GEOFFROY (06 72 28 47 72)

L'année du rat s'achèvera le 11 février 2021.

Pourquoi les Chinois n'ont-ils pas le même calendrier ? Parce que leur calendrier est luni-solaire, c'est-à-dire basé à la fois sur le cycle annuel du soleil et sur le cycle régulier des phases de la lune. Le Nouvel An chinois a lieu le premier jour de la deuxième lune du solstice d'hiver (soit entre le 21 janvier et le 20 février). Et si, depuis le XIXe siècle, les Chinois se servent essentiellement de notre calendrier grégorien, ils continuent d'utiliser le leur pour déterminer les dates de leurs fêtes traditionnelles. Ainsi, le 25 janvier, la Chine a fêté l'an 4718 ou l'année du rat.



Associations : Passé et Avenir

COMITE DES FÊTES

Une nouvelle année commence et avec elle les manifestations du Comité.

Le vendredi 31 Janvier dernier a eu lieu notre habituelle assemblée générale. Le bilan de l'année 2019 est encore une fois positif en tous sens, non seulement grâce à l'énergie et l'investissement de l'ensemble des bénévoles du Comité des Fêtes (*ainsi que les « bonnes âmes » qui viennent nous aider*) mais également grâce à vous. Donc encore une fois merci à tous ceux et toutes celles qui viennent participer et faire vivre nos différents rendez-vous !

Cette année encore le Comité poursuit sa métamorphose. Guy et Jocelyne BERNARD (*respectivement Trésorier et Secrétaire*) ainsi que Christiane LE BIHAN (*Trésorière adjointe*) ont décidé de démissionner de leur poste, et cela après de nombreuses années d'investissement et d'innombrables heures passées à préparer et faire vivre le Comité des Fêtes. Nous souhaitons les remercier tout particulièrement et chaleureusement pour ce dévouement ! Et nous leur donnons d'ores et déjà rendez-vous pour venir partager avec nous de bons moments, mais cette fois « de l'autre côté de la barrière »!

Un nouveau bureau a donc été réélu lors de cette Assemblée Générale :

Président: Jérémie CHENOARD

Vice-Président: Paulo Nunes DE ABREU

Trésorière: Véronique THÉRET

Trésorier Adjoint: Jean THÉRET

Secrétaire: Emmanuelle GRISCELLI

Secrétaire adjointe: Florence BONNOT

Président d'honneur: Jean-Claude LE BIHAN

Çà y est le printemps arrive à grand pas et avec lui le début de nos manifestations. Nous vous donnons rendez-vous dès le 7 Mars pour notre soirée Carnaval. Nous vous y attendons nombreux et nombreuses pour commencer ensemble cette nouvelle saison.

Suivront ensuite la Fête du Chocolat (5 Avril), la Fête de la Musique (27 juin) et le méchoui (samedi soir 25 juillet). Pensez déjà à réserver vos weekends pour venir partager de bons moments en famille et entre amis!!!

Vous aimez passer et partager de bons moments; vous avez envie de vous investir avec nous dans la vie de la commune : n'hésitez plus et venez nous rejoindre!!!

N'hésitez pas à nous contacter: Jérémie – Président du comité des Fêtes – 07 82 99 92 46

UNE ANNÉE 2019 ENCORE INTENSE POUR LES POMPIERS !!!



STATISTIQUES 2019. Le centre de secours de CRUX-LA-VILLE profite du premier numéro de l'info CRUX en 2020 pour dresser le bilan de l'activité du centre de secours au cours de l'année écoulée. **231** interventions entre le 1^{er} Janvier et 31 Décembre. Une légère baisse par rapport à 2018 qui était une année hors norme.

Nous sommes intervenus sur **57** communes différentes du département, avec dans les cinq premières: Crux-la-Ville 47 interventions, Saint-Saulge 43 interventions, Bazolles 28 interventions, La Collancelle 13 interventions, St Franchy 9 interventions.

Les interventions se présentent de la manière suivante: **180** Secours à personne, **47** Incendies, **4** Opérations diverses Dans ce nombre d'interventions, il y a **40** interventions de notre infirmière (Cécile) et aussi **21** interventions du VPC (Poste de Commandement du département).

Associations : Passé et Avenir

RECRUTEMENT. Le centre de secours de Crux-la-Ville, c'est 3 femmes et 13 hommes, sapeurs-pompiers volontaires qui composent l'effectif. Dans ce nombre nous avons deux personnes en double affectation avec d'autres centres de secours. La désertification médicale en milieu rural fait que les pompiers sont souvent le dernier rempart au secours à personne. De ce fait, il est impératif pour la population et le centre de secours de recruter du personnel homme ou femme, renforçant ainsi l'équipe en place.

Cet investissement est très enrichissant sur la partie pratique et la satisfaction personnelle qui en ressort est immense.

Au vue de notre engagement quotidien croissant, il est de plus en plus difficile d'assumer notre mission, notre centre de secours a donc besoin de nouvelles recrues. Si cette aventure vous intéresse, n'hésitez pas à prendre contact avec nous (numéro à la fin de l'article) pour une visite et explication au centre de secours!

LE CENTRE DE SECOURS ET LE MATÉRIEL. Au niveau du parc véhicule un changement en ce début d'année, celui du VSAV (ambulance) nous avons un véhicule beaucoup plus récent et beaucoup plus confortable que l'ancien.



Pour 2020, nous organisons le Dimanche 28 Juin les portes ouvertes du centre de secours ainsi que les 90 ans du corps de Crux. A cette occasion nous vous ferons découvrir nos nouveaux locaux, nos véhicules ainsi que l'organisation générale des secours en France. Un Stand de l'Union Départementale des sapeurs-pompiers de la Nièvre sera présent ainsi que des véhicules anciens. La journée sera animée de différentes manœuvres et stands des gestes qui sauvent.

CONTACTEZ-NOUS :

Chef de Centre: Lieutenant BOUTMY-GARNIER Philippe 06.83.61.09.39

Adjoint au chef de Centre: Adjudant THÉVENEAU David 06.07.11.62.14

Président d'Amicale: Sergent-Chef GUYARD Pierre 06.45.46.74.13

Facebook: Centre de Secours de Crux-la-Ville

SITE SDIS 58: <https://sdis58.fr/>.



CHASSE

"Tout d'abord, la société de chasse de Crux la Ville vous souhaite une très bonne année 2020. Notre saison tire à sa fin. Il y aura une prolongation jusqu'à fin mars pour le sanglier exclusivement.

Nous ne nous ne plaignons pas de notre saison, le gibier était présent et nous a encore fait monter l'adrénaline plusieurs fois. La période de sécheresse n'a pas eu trop d'impact sur la faune, contrairement à ce que nous pensions.

Cette année, un peu comme les élections municipales, le bureau de l'association est rééligible au complet. Une réunion extraordinaire sera organisée bientôt, la date n'est pas encore fixée. Nous en profiterons pour fixer également la date de notre repas annuel aux beaux jours.

Pour conclure, je remercie tous les actionnaires pour leur participation à la vie de l'association et souhaite sa pérennité.

Didier SAVE Président de la société de chasse.

Associations : Passé et Avenir

RANDO VADROUILLE

Nous avons organisé, comme chaque année depuis 9 ans maintenant, notre traditionnelle randonnée pédestre au profit du Téléthon le 7 décembre dernier. Une trentaine de randonneurs plus ou moins aguerris ont répondu présents.

Nous avons traversé les hameaux de Forcy, Cloiseau, Challuée. Au moulin d'Aron, Sylvain Marceau et sa femme Béatrice nous ont accueillis avec café, brioches et griaudes tandis que notre maraîcher bio des Bordes nous avait confectionné une soupe.

Suite à cette randonnée, nous avons pris le pot de l'amitié offert par la municipalité et mangé des gâteaux confectionnés par les membres du club.

Un grand merci à tous ceux et celles qui ont, de près ou de loin participé à cette journée de mobilisation.

Roselyne BEAUGRAND

Pour tous renseignements s'adresser à Mme BEAUGRAND Roselyne 0786388382, Mme LABOUREAU Martine 0386582492, Mme KAISER Yvette 0386583265.

RANDO-VADROUILLE



CLUB DE L'AMITIÉ

La tombola organisée par le Club de l'Amitié pour le téléthon a rapporté 450 euros.

L'Assemblée générale aura lieu le 12 mars prochain. Nous vous informerons du changement de bureau dans le prochain Info Crux.

LA TÊTE A L'ENVERS

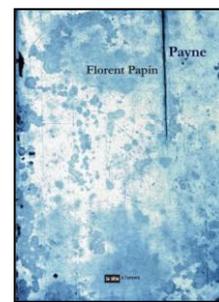
L'année 2019 est finie, vive 2020!

Et espérons qu'elle sera aussi fructueuse pour *La tête à l'envers* qu'elle le fut en 2019, où ont été mis à l'honneur trois des livres que j'ai publiés:

Naître c'est longtemps de Claudine Bohi, qui a reçu le prestigieux Prix Mallarmé Poésie 2019

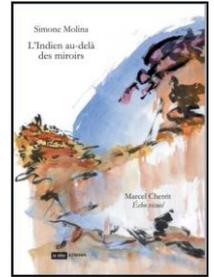
Mémoires inconnues, de Cécile Oumhani, finaliste du même prix qui s'est vue aussi présélectionner par l'Académie Française pour son Prix Poésie 2020 et, doublet peu fréquent, par le Prix Méditerranée 2020.

Payne, de Florent Papin, lui aussi présélectionné pour le Prix Poésie de l'Académie Française.



Associations : Passé et Avenir

Au niveau des parutions, 1ère parution de l'année, " L'indien au-delà des miroirs" de Simone Molina: une plongée dans la vie de ceux qu'on côtoie dans la rue sans plus guère les voir, un recueil qui allie un regard acéré sur le plan social à la force de l'écriture poétique.



Pour les rencontres, Janvier a commencé le 11 par une rencontre à la médiathèque de Sens rencontre organisée par le collectif "Osons le Beau" et destinée à présenter quatre maisons d'éditeurs de la région: L'Atelier des noyers, La renarde rouge, Potentille et *La tête à l'envers*.

Il y eut aussi le 16, une très belle rencontre à la librairie Le Cyprés, à Nevers : rencontre passionnante avec la poète Cécile Oumhani et terminée par un pot offert par *La tête à l'envers* pour fêter ses poètes mais aussi la nouvelle année. Beaucoup de monde et belle ambiance recueillie puis festive!

Et les prochains rendez-vous sont déjà programmés:

- Le samedi 7 mars, à partir de 17h, à la librairie Comme un roman (Paris 3°), rencontre avec Régis Lefort (« Il, et sa nuit », qui paraîtra fin février.
- Le jeudi 19 mars, invitation à Paris par le Café Poésie de Sabine Péglion de Régis Lefort pour « Il, et sa nuit »
- Le vendredi 10 avril, à la salle AOC de Nevers, lecture musicale de « L'indien au-delà des miroirs » de Simone Molina.

D'autres rencontres viendront en leur temps, je vous en informerai dans le prochain Info-Crux.

Bonne année à vous tous !

Dominique Sierra

Editions la tête à l'envers www.editions-latetalenvers.com

EXPO CRUX investit traditionnellement la salle des fêtes et, depuis l'an dernier, les rues de Crux la Ville, le premier week-end d'août. Cette année 2020, l'exposition des ARTISTES locaux et des ARTISANS D'ART se tiendra:



SAMEDI 1^{er} AOÛT 2020 de 10h à 18h

Exposition « **EXPO CRUX** » des Artistes locaux, salle des fêtes et barnum.
Exposition des Artisans d'Art, dans le bourg de Crux la Ville

DIMANCHE 2 AOÛT 2020 de 10h à 18h

EXPO CRUX salle des Fêtes
Atelier CREA TERRE l'après-midi, animé par Isabelle Morandi.

En lieu et place du Street Art animé l'an dernier, il est envisagé un concours de dessin avec un jury d'artistes.

Si des artistes ou des artisans d'art souhaitent intégrer le « Groupe » fidèle et chaleureux, vous pouvez joindre pour tous renseignements

la Mairie: mairie.cruxlaville@wanadoo.fr ou Elise Aumeunier: elise.aumeunier@wanadoo.fr

Rose Marie CHANSEL animera deux stages en juillet prochain:

STAGE CREATIONS ACRYLIQUES ET TECHNIQUES MIXTES du 22 juillet au 24 juillet 200

STAGE CREATION D'UNE ŒUVRE ACRYLIQUE

du 27 juillet au 29 juillet 2010

Vous pouvez d'ores et déjà vous renseigner ou vous inscrire auprès de Rose Marie CHANSEL au 06 11 64 68 70 ou rosemarie.chansel@laposte.net



ANNONCES

CAMPING DE L'ETANG DU MERLE

etangdumerle@orange.fr 03 86 58 38 42
site: <http://www.camping-etang-du-merle.fr>



Christophe, Valérie et leurs enfants sont heureux de vous accueillir en Bourgogne.

Le camping avec ses 59 emplacements dont 5 Chalets, 11 mobil-homes, 2 Coco Sweet est à taille humaine et favorise les rencontres.

Vous aimez la tranquillité, la pêche, la nature et la détente? Le camping est au centre des trésors et curiosités de la Nièvre à environ 25 km du Morvan et de ses Lacs, de la Loire et ses Vignobles, du Canal du Nivernais.

Les tarifs d'hébergement et des cartes de pêche sont disponibles sur le site de Crux la Ville ou à l'Office du Tourisme.

Ouverture le 10 avril 2020, ouverture du snack à partir du 17 avril 2020.



**ETS CABOUR Claude
Bicherolles
58330 CRUX LA VILLE**

**Chauffage - Electricité - Plomberie
Installation - Dépannage**

PORT. 06 07 46 56 86

ENTREPRISE GAUGE

DEPUIS 1881

**BATIMENT - TP
RENOVATION - NEUF
COUVERTURE - ZINGUERIE
AMENAGEMENTS EXTERIEURS
ASSAINISSEMENT**

LE BOURG - 58330 CRUX LA VILLE
03.86.58.34.04 - 06.75.54.29.38
henri.gauge@orange.fr

SARL GROSMIRE

**Maçonnerie Couverture Rénovation
12, route de l'Ouche aux chiens
Tél 06.85.47.07.95**

Les écuries de la Méloise

<http://www.lesecuriesdelameloise.com>

*chevaux et poney
de sport*



**Elevage de Haflinger
pension de chevaux
Etalons agréés**

58330 Crux-la-ville ☎ 03 86 58 38 42 / 06 71 72 30 79

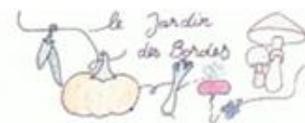
MULTISERVICES

**Travaux d'entretien intérieur/extérieur
Papiers peints, peintures, enduits,
Petite maçonnerie, etc...**

Tél: 06 59 07 21 74 CESHU accepté

"LE FER A VAPEUR"

**Repasse pour vous tous vêtements
Et linge de maison
Enlèvement et retour gratuits
Chèques emplois service accepté
Tél: 06 59 07 21 74**



*Producteur à Crux la Ville (58330)
Légumes et Champignons*

Mercredi matin à Saint-Saulge

Vendredi matin à Corbigny

Dimanche matin

**Le 3è du mois à Rouy (marché du
Colibri) Champignons uniquement.**

ANNONCES

BABY-SITTING Bonjour, je m'appelle Noélie Monsarat, je suis âgée de 18 ans, je poursuis une formation d'éducatrice pour jeunes enfants. Je fais du baby-sitting à mon domicile ou au votre le samedi (journée et/ou soirée) et durant les vacances scolaires. Je fais également du soutien scolaire du primaire jusqu'à la 6ème. Pour me contacter et pour plus d'informations: Tél: 06 75 92 51 93 mail: monsaratnoelie58@gmail.com



Aide à domicile Christine GUIDEZ
Assistante de vie aux familles- Spécialisation handicap
CRUX-LA-VILLE et 20 km aux alentours
Tel : 06.78.07.95.54

VESTI BOUTIQUE
4 Place du Champ de Foire
Saint-Saulge
09 67 01 02 12



CONCERT DE GUITARES "CORDES RÊVES"
SAMEDI 13 JUIIN DANS L'ÉGLISE DE CRUX LA VILLE A 20H45
Ensemble de guitares « Cordes Rêves »
du conservatoire de musique et d'art dramatique de Nevers
DIRECTION MUSICALE: JEAN-YVES LEMAIRE

Après l'ouverture de la classe de guitare en septembre 1997 au Conservatoire de Musique et d'Art Dramatique de Nevers, Jean-Yves Lemaire crée, dans le cadre des pratiques collectives du conservatoire, un ensemble de guitares. Celui-ci s'inscrit dans le prolongement du schéma Directeur du conservatoire de Nevers et dans l'essor actuel que connaît la guitare dans le monde, et notamment dans sa pratique en groupe.

Cet ensemble d'une vingtaine de musiciens est formé de guitares traditionnelles, mais également de guitares soprano et guitares basses constituant ainsi un réel registre orchestral.

L'ensemble Cordes Rêves se produit dans toute la France et puise son répertoire dans l'évolution croissante des compositions originales pour ensemble de guitares, dans les transcriptions, les arrangements de musiques actuelles. Cet orchestre accueille des musiciens amateurs de tous âges, passionnés de guitare et qui souhaitent s'engager dans une belle aventure musicale, artistique et humaine.

L'ensemble de guitares s'ouvre à tous les publics, jeunes et adultes pour partager la guitare dans son large répertoire et propose des concerts en milieu rural permettant alors la mise en valeur du patrimoine local (églises, musées, sites historiques...) favorisant ainsi sa découverte ou... redécouverte...

SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE
POURQUOI PAS VOUS ?



CENTRE DE SECOURS DE CRUX-LA-VILLE
CHEF de CENTRE: LTN BOUTMY-GARNIER Philippe (06.83.61.09.39)
PRESIDENT D'AMICALE: SGT GUYARD Pierre (06.45.46.74.13)

MANIFESTATIONS

27 MARS	CINÉMA: 18h "L'esprit de famille" 20h Festival du court métrage
5 AVRIL	FÊTE DU CHOCOLAT du Comité des fêtes
22 AVRIL	TAÏ-CHI-CHUAN ET QI-GONG À PARTIR DE 15H
24 AVRIL	CINÉMA: 18h "En avant" 20h "La bonne épouse"
29 MAI	CINÉMA: 18h "La Daronne" 20h "Divorce club"
13 JUIN	CONCERT DE GUITARES "Cordes rêves" en l'église de Crux à 20H45
14 JUIN	CÉRÉMONIE de commémoration des maquis devant la stèle de l'étang du Merle à 15H30
19 JUIN	KERMESSE DES ÉCOLES À BAZOLLES
26 JUIN	CINÉMA: 18h "Effacer l'historique" 20h "Marche avec les loups"
27 JUIN	FÊTE DE LA MUSIQUE organisée par le Comité des fêtes
28 JUIN	PORTES OUVERTES DU CENTRE DE SECOURS et 90 ans du Corps
18 JUILLET	MESSE À L'ÉGLISE DE CRUX LA VILLE À 18H30
22 au 24 JUILLET	STAGE CRÉATIONS ACRYLIQUES ET TECHNIQUES MIXTES
25 JUILLET	MÉCHOUI du Comité des fêtes le samedi soir
27 au 29 JUILLET	STAGE CRÉATION D'UNE ŒUVRE ACRYLIQUE
1^{er} AOÛT	EXPO CRUX ET EXPO DES ARTISANS LOCAUX, salle des fêtes et barnum de 10h à 18h. EXPO DES ARTISANS D'ART dans les rues de Crux
1^{er} AOÛT	BROCANTE organisée par l'Amicale des pompiers à l'étang du Merle
2 AOÛT	EXPO CRUX de 10h à 18h
2 AOÛT	ATELIER CRÉA TERRE l'après-midi
5 et 6 AOÛT	STAGES DE TAÏ-CHI-CHUAN ET QI-GONG à partir de 10h

A méditer "Si vous avez l'impression que vous êtes trop petit pour pouvoir changer quelque chose, essayez de dormir avec un moustique et vous verrez lequel des deux empêche l'autre de dormir". Dalai Lama

